

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Je soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, donne avis que conformément aux dispositions du Code municipal le rapport financier de la municipalité ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020 seront déposés à la **séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel le lundi 3 mai 2021 à 19 h 30 par voie de visioconférence.**

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel, le 23 avril 2021.



Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
Directeur général et secrétaire-trésorier